

LE MINISTRE D'ÉTAT

Abidjan, le 05 JUL 2024

001059  
N° /MEMFPM/DSI

## COMMUNIQUE

En raison de difficultés techniques et logistiques constatées lors du démarrage de l'opération d'enrôlement biométrique prévue se dérouler du **mercredi 3 juillet au vendredi 25 octobre 2024**, il est porté à la connaissance des fonctionnaires et agents de l'Etat (en activité, en congés de maladie, en congés administratifs, en disponibilité, en formation et en détachement) qu'un nouveau mode opératoire a été défini.

A cet effet, ils sont invités à prendre rendez-vous, en ligne, pour leur enrôlement sur le site internet du Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, [www.fonctionpublique.gouv.ci](http://www.fonctionpublique.gouv.ci), ou sur celui du Centre de Relation Usager-client, [www.logirec.ci](http://www.logirec.ci), à compter du **lundi 8 juillet 2024**, pour les agents en service à Abidjan, et **lundi 22 juillet 2024**, pour ceux en service à l'intérieur du pays.

Les présentes modalités annulent et remplacent les informations précédemment communiquées.

Pour le Ministre d'Etat, Directeur de l'Administration, de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Etat, M. Nassirou KABA

